

Marie-Laure TULASNE
Ergothérapeute DE
22 rue des bois
78510 Triel sur Seine
tel : 06.79.05.75.93
mail : mlauretulasne@yahoo.fr
N° de Siret : 5040474240024
N° de SIREN : 504047424

Outil informatique et Ergothérapie
Une véritable formation pour l'enfant et le jeune
Une nécessité de relais à la maison et en classe

Préambule

Ce livret est le fruit d'une expérience d'une dizaine d'années auprès des enfants et des jeunes « dys », « ted » et « Tadh » et dans le contexte d'un exercice de l'ergothérapie en libéral. Cet écrit contribue au partage d'une observation, de réflexions et de véritables rencontres nourries auprès des jeunes, sur ce long chemin passionnant que représente l'apprentissage de l'outil informatique.

Il se veut être un outil adressé aux parents, enseignants, avsi, et professionnels de santé .

L'objectif est de participer à répondre à ces questions qui reviennent souvent : que représente cet apprentissage ? Quelles étapes et quelle approche adopter ? Comment accompagner l'enfant dans son apprentissage ? Comment mettre en place les acquis en classe ? Comment créer le pont avec la mise en pratique en cours ? En tant qu'enseignant, comment dois-je m'y prendre ? Par où commencer ?

Mon implication auprès de ces jeunes et de leur parents, dont je remercie l'engagement, le courage et le dynamisme, m'ont permis de réfléchir à **une approche pédagogique de l'apprentissage de l'informatique,**

La formation proposée se décline soit en suivi individuel lors de séance hebdomadaire en ergothérapie, soit sous forme de stages en petit groupe ciblant les besoins personnalisés des jeunes participants.

La méthode se base sur une approche pratique qui s'articule entre différents modules et champs d'applications favorisant l'assimilation des données.

Elle est respectueuse de l'âge, du rythme et des compétences de chacun.

De façon claire, simple et appropriée, les séquences proposent : la maîtrise du clavier, du traitement de texte, des périphériques, des logiciels et la communication internet.

L'apprentissage de l'ordinateur : Quelles étapes ? Quelle progression ?

1 er TEMPS : L'ordinateur en solo avec le thérapeute :

5 étapes majeures à respecter pour un résultat optimum.

Ce temps d'apprentissage peut durer de 6 mois à 1 an, 1 an et demi selon les enfants.

Maîtrise de l'outil :

Dans un premier temps : hors production scolaire, pour bien séparer ce temps, de la production d'écrits.

Étape 1 : Maîtrise du clavier :

Temps d'apprentissage et d'intégration des lettres en correspondance un doigt/ une touche : enclenchement d'un processus comme lorsqu'on apprend à écrire : quand on commence, on ne s'arrête plus.

Implication/ participation : participation des parents, implication de l'enfant hors séance de rééducation **indispensable**.

Travail à la maison demandé : 2 à 3 fois minimum dans la semaine, 10 à 15 mn minimum.

Technique d'apprentissage : clavier caché avec gommettes placées progressivement sur le clavier au fur et à mesure de l'apprentissage.

Le but recherché : automatiser la frappe au clavier : le regard se détache du clavier et peut se concentrer sur l'écran, le tableau, le support écrit à recopier.

La durée de cet apprentissage dépend de l'implication de l'enfant, c'est à dire : du travail tant autonome que accompagné qu'il fournira à la maison, de ses capacités motrices et de sa rapidité d'intégration.

En général : un apprentissage clavier se fait entre 3 et 6 mois. Parfois plus, rarement moins !

Étape 2 : Maîtrise de la vitesse de frappe :

Cette étape demande un **entraînement hebdomadaire à la maison et se nomme : frappe au kilomètre.**

Le but recherché : atteindre sa vitesse d'écriture, puis la dépasser.

Étape 3 : Maîtrise du traitement de texte :

Le but recherché : savoir mettre en page un écrit : gras souligné, raccourcis, tableaux, mettre en couleur, copier-coller, enregistrer, savoir organiser l'écrit sur une page... Là encore, **nécessité d'un travail régulier et accompagné par l'entourage.**

Étape 4 : Maîtriser la gestion des données, l'organisation, le rangement des données dans l'ordinateur :

Le but recherché : **classement et archivages des données** : Créer des fichiers de manière logique, les dater, les archiver correctement, savoir les retrouver...

Travail à la maison : idem.

Étape 5 : Maîtrise des logiciels installés et des périphériques :

Pour les logiciels : savoir les utiliser en situation et les enrichir (correcteur d'orthographe notamment).

Un relais existe par l'enseignant référent TSL de l'académie du département. Il participe : à l'attribution des logiciels adaptés par une évaluation préalable transmise à la MDPH, une mise en place des logiciels avec la transmission des notions de bases à l'élève.

Pour les périphériques : gestion et utilisation : clé USB, imprimante, scanners.

Accompagnement et entraînement à la maison : idem.

Au total, l'acquisition de ces 5 étapes peuvent largement prendre de 1 an à 1 an et demi parfois 2.

2 ème TEMPS : L'ordinateur en lien avec les différents intervenants

I-Mise en pratique dans le milieu scolaire : Comment créer le pont ?

Dans la réalité, que représente ce pont ?

1- Une étape de transition :

C'est une étape de transition extrêmement importante qui met en jeu **de nombreux paramètres** qui arrivent tous en même temps, et que l'enfant, les parents, les professeurs, les AVSI vont devoir gérer d'un commun accord.

2- Une phase d'entraînement

Cette étape signe la fin d'un apprentissage et le début d'un autre : celui de s'entraîner à mettre en pratique en classe, toutes les notions apprises dans un contexte rééducatif.

3- Un temps de prise de repères entre l'élève et les intervenants

Il est très important que chacun ait en tête que cette mise en place va durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Temps où les différents acteurs vont prendre leurs repères, tâtonner pour s'accorder sur un mode de fonctionnement commun.

Dans les classes primaires : le pont se fera parfois plus rapidement en présence de l'enseignant et de l'AVSI, qui adaptent les productions d'écrits directement sur l'ordinateur et gère les périphériques (clé, imprimante..).

Au collège et lycée : bien souvent le jeune se retrouve sans AVSI, seul avec son ordinateur et face à ses nombreux professeurs. Il est alors indispensable qu'il soit parfaitement autonome sur les 5 axes cités, et que professeurs et AVSI (s'il en a encore un) prennent le relais notamment en préparant les supports sur clé USB ou en ayant préparé à l'avance avec précision ce qu'il demandera à l'élève en cours ou à la maison.

Dans la réalité, il existe de nombreux cas de figures, propres aux capacités de l'enfant, du jeune, de ce que l'équipe éducative et les parents auront décidé/ pu /mettre en place ensemble lors du PPS, de l'ESS ou du PAI et bien sûr....de l'implication de chacun !! Alors nous sommes devant l'évidence que si cette étape de transition n'est pas accompagnée, nous pouvons être quasiment certain que la mise en pratique en classe est vouée à l'échec. (snif!)

Mais ce n'est pas ce que nous voulons bien sûr !!

L'expérience montre qu'une formation puis une transition réussie, relève du partenariat. L'intégration de l'outil dans la scolarité requiert des échanges concrets et réguliers entre la famille, l'enseignant référent qui annonce comment mettre en place cette transition individualisée, les professeurs, les avsi, l'ergothérapeute. D'une façon évidente, l'intégration de l'ordinateur dans le milieu scolaire est mieux acceptée et plus « performante » quand l'autonomie de son utilisateur y est associée.

II-Quand l'enfant ou le jeune est-il prêt à emporter son ordinateur en classe ?

- Les 5 points de repères :

1-L'apprentissage du clavier acquis et une vitesse de frappe suffisante :

Le jeune est prêt lorsqu'il a **égalé, si ce n'est dépassé** sa propre vitesse d'écriture.

Cela entraîne que la frappe soit **automatisée** et qu'il n'ait plus besoin de regarder son clavier pour chercher ses lettres : il maîtrise : 1 doigt /1 touche.

15/mots/mn : avant cela l'enfant n'est pas prêt.

Il se peut que pour « x raisons » l'enfant peine à gagner en vitesse de frappe ou alors qu'il n'a pas la possibilité motrice ou cognitive d'accéder à une frappe à 10 doigts : la prise de notes risque alors d'être plus lente.

En ce cas : soit le projet s'arrête avec relais d'un secrétaire AVSI, soit il est maintenu et un relais professeurs, AVSI... sera nécessaire.

On pourra aussi penser à des aménagements spécifiques : clavier à grosses touches, travail à l'écran en mode « loupe », souris adaptée telle la track ball.....

2-Maîtrise du traitement de texte :

L'enfant est prêt lorsqu'il sait mettre en page, souligner, mettre en gras, insérer un tableau... utiliser les fonctions principales du traitement de texte et ses raccourcis...

Pour les plus grands... la suite :

3-Maîtrise de la gestion de ses données dans l'ordinateur :

Savoir classer, ranger logiquement ses dossiers, dater, nommer ses documents, faire des tries, des nettoyages réguliers...

4-Maîtrise et gestion de ses périphériques :

clé usb, imprimante, souris scan etc ...

5-Maîtrise de ses logiciels

III-Arrivée de l'ordinateur en classe : La suite de l'entraînement

Il est très important d'avoir en tête que lorsque l'enfant commence à emporter son ordinateur en classe, il n'a pas fini son apprentissage et notamment son entraînement.

1- Qui-fait-quoi-comment ? Importance de l'enseignant référent, de la réunion scolaire : ESS, PPS, PAI

D'expérience, la réunion scolaire est le lieu idéal pour se préparer à introduire l'ordinateur en classe.

L'enseignant référent donne ses préconisations. Là va commencer le « jonglage » à mettre en place entre : Le choix des productions à l'ordinateur ou/ et à l'écrit, les aides spécifiques de l'AVSI ou du professeur autour de l'ordinateur, des productions d'écrits à poursuivre par l'élève ou à continuer de relayer à l'AVSI, les photocopies, les productions à effectuer à la maison...

Tout le jeu étant d'être vigilant à **trouver l'équilibre** entre le « tout à l'ordi », trop exigeant dans un premier temps, ou inversement, un relais trop prégnant de l'AVSI et du professeur au risque que l'enfant ou le jeune se « tourne les pouces » pendant les cours !!

2- Des exigences progressives :

Il est décidé en équipe lors des réunions : quelles seront les productions de l'enfant :

A la maison :

Les devoirs qu'il peut commencer à faire, les exercices de français, les exposés en histoire géo, les fiches de lecture...

En classe :

Les Devoirs sur Table (DS) qu'il peut effectuer, nécessitant, dans l'idéal, une préparation sur clé par le professeur,

De même il est pensé :

Dans quelle matière l'élève va emporter son ordinateur, pour commencer à prendre son cours en direct,

Dans quelle proportion ces notes seront prises au début, durant la cour, puis dans quelle progression,

Comment l'AVS ou le professeur complète le cours : cf préparation des enseignants.

Quel jour de la semaine il emportera son ordinateur en fonction de son emploi du temps.....

3- La préparation et l'accompagnement des parents :

C'est la rentrée des classes : votre rôle auprès de l'école : en collaboration avec l'ergothérapeute

Plusieurs cas de figures :

a- votre enfant débute son apprentissage :

Il n'est pas encore question de l'introduction de l'ordinateur en classe.

Elle se fera en fin d'année ou en début d'année scolaire prochaine.

b- votre enfant poursuit son apprentissage :

L'apprentissage se terminera en cours d'année avec une introduction de l'ordinateur en classe pendant l'année.

Moment idéal de mise en place : la réunion scolaire : ESS, PPS en présence de l'équipe pédagogique et de l'ergothérapeute.

c- votre enfant a terminé son apprentissage en juin dernier et fait sa rentrée : sans AVS et avec son ordinateur pour la première fois.... comment s'y prendre ?(glups!)

Un message essentiel à faire passer : arrivée de l'ordinateur en classe = poursuite de l'apprentissage

Informez le professeur principal que votre enfant débute seulement son intégration de l'ordinateur en cours, que cette intégration doit pouvoir se faire progressivement et que cela constitue pour votre enfant la poursuite de l'apprentissage, qui n'est pas encore terminé : en ce début d'année, votre enfant est au début d'une nouvelle période : celle de la mise en pratique de ses acquis à mettre en place en cours.

Les points de repères à reconnaître pour une réelle possibilité de l'arrivée de l'ordinateur en classe dès la rentrée :

- votre enfant s'est entraîné pendant les vacances, il est opérationnel pour la rentrée : maîtrise du clavier, vitesse de frappe, mise en page, maîtrise de ses logiciels et périphériques : clé usb et scanner à main (s'il y a),

- vous être prêt en tant que parents à : cf suite fiche :
 - une transmission détaillée de l'autonomie de votre enfant avec son ordinateur au professeur principal, - -
 - l'accompagnement maison : cf suite fiche
- l'équipe pédagogique est-elle prête dès la rentrée à accueillir un ordinateur en classe : cf fiche « trucs-astuces » pour êtres prêts.

Votre transmission rentrée au professeur principal : quelques points de repères :

Vous êtes à même, parents, lors de cette rencontre :

- De spécifier aux professeurs, le degré d'autonomie de votre enfant avec son ordinateur, ses points forts, ses points à renforcer,
- C'est à dire :
- L'enfant peut-il prendre tout son cours en direct, lorsque le professeur parle ou écrit au tableau ?
- Est-il meilleur à la copie ou à la dictée ?

Avec le professeur principal vous échangerez sur les questions cf : qui fait quoi comment, comment créer le pont trucs-astuces parents/professeurs:

Si ces prérequis ne sont pas présents pour assurer une bonne rentrée à l'enfant, il est préférable que chacun se prépare et se « pose » dans la nouvelle rentrée, et attende la prochaine réunion scolaire pour la mise en place de l'ordinateur. Bien entendu, sans AVS et sans ordinateur en début d'année, des aménagements s'imposent... !

Votre accompagnement à la maison :

Durant tout le début de la mise en place, qui peut, comme vous l'avez compris, durer plusieurs mois, vous êtes invités à accompagner au mieux votre jeune. Ce suivi est très important notamment au début, car cela peut devenir très vite « le bazar » dans l'ordinateur et sur la clé USB, quand ce travail d'accompagnement et de supervision n'est pas fait de façon systématique !! Dans l'idéal tous les soirs...au mieux plusieurs fois par semaine comme suit :

Dans un premier temps : il est important que vous disposiez, si ce n'est déjà fait, d'un bon équipement de base pour être « opérationnel » à la maison c'est à dire :

- d'une imprimante à laquelle le jeune peut avoir accès,

- d'une clé USB si possible neuve ou nettoyée, enfin,
- un support pour tenir les feuilles verticales : ex : demi lune avec encoche,

Ensuite, voilà votre mission, au mieux de votre disponibilité bien entendu !! :

- vérifier les cours qu'il a pris dans la journée, avec son ordinateur c'est à dire :
- sont-ils bien complets, la mise en page est-elle correcte, les fautes d'orthographe et de grammaire corrigées avec le correcteur ou au mieux « acceptables »,
- les cours sont-ils bien datés, nommés, et rangés dans le dossier « école » et archivés dans la bonne matière ? (histoire géo...)
- vérifier sa clé USB, car le jeune est censé sauvegarder ses écrits sur Clé et avoir tout en double en cas de « pépin » : cela doit devenir une « bonne habitude ».
- imprimer les cours (l'apprentissage en direct sur l'ordi n'est pas conseillé car la mémorisation est moins prégnante),
- s'assurer que les cours, une fois imprimés sont collés ou archivés au bon endroit.
- S'il a scanné des documents avec son scanner à main ou sa souris scann, imprimer les documents et les classer si nécessaire....

Si l'enfant, le jeune, bénéficie encore d'une AVSI pendant cette période, tout ce travail fait parti des tâches de l'AVSI et votre charge à la maison s'en trouve fort allégée.

Si votre enfant n'en bénéficie plus...là c'est moins drôle ! et vous êtes alors invités à faire ce travail capital d'accompagnement de votre enfant.

Bien entendu, c'est aussi le travail de l'ergothérapeute que de superviser cette étape de transition. Elle peut se mettre à votre disposition, vous parents, à la disposition des AVSI et des professeurs qui le souhaitent et répondre à leurs questions...

4- La préparation des enseignants :

Dans les établissements scolaires, les adaptations personnalisées commencent à se concrétiser davantage au quotidien. Mais force est de constater qu'elles ne sont pas encore établies de façon homogène, souvent par manque de formations, d'informations et/ou de moyens. En amont, un travail de communication reste souvent indispensable pour avertir et parfois alerter en vue d'une

véritable reconnaissance de l'enfant et la nécessité d'adaptations scolaires individualisées.

Trucs-astuces pour être prêt :

- Disposer d'une imprimante pour éditer les productions de l'élève,
- Avoir mis ses cours sur clé USB, afin de pouvoir les donner à l'élève, ou à l'avsi, les envoyer le cas échéant par mail aux parents, (grr..... ne râlez pas ! Un jour il faudra vous y mettre!),
- Avoir préparé ses DS sur clé en formulaire bloqué : ce procédé permet de répondre directement sur le document pré préparé,
- Avoir clairement anticipé et ciblé ce que vous demanderez à produire à l'enfant lors de votre cours, sachant que lors de la réunion scolaire, l'ergothérapeute aura spécifié les possibilités de l'enfant, ses points forts, ses points à renforcer,
- C'est à dire :
- L'enfant peut-il prendre tout son cours en direct, lorsque le professeur parle ou écrit au tableau ?
- Est-il meilleur à la copie ou à la dictée ?
- S'il ne peut prendre tout le cours : l'avsi doit-elle prendre un relais directement sur l'ordinateur ? ou bien le cours doit-il être complété par : l'écrit de l'avsi dans le cahier de l'élève, un polycopié, un envoi par mail, la suite du cours donné sur clé usb par le professeur?
- Anticiper auprès des AVSI afin qu'elles puissent prévoir du temps, avec ou sans l'élève pour : imprimer les écrits, les restituer ou les coller dans les cahiers, « stabiloter » si nécessaire les mots clés du cours,
- **A déconseiller : apprentissage en direct des cours sur l'ordinateur. L'apprentissage est moins prégnant.**

V-Quelle préparation administrative pour l'arrivée sécurisée de l'ordinateur dans l'établissement ?

Sécurité :

Assurance, de l'ordinateur et de l'imprimante indispensables par les parents

Moyen de transport : dans la cartable, dans une sacoche à roulettes....Lieu de rangement sécurisé au sein de l'établissement.

Quelques notions de bases non exhaustives sur LES LOGICIELS

Les logiciels d'apprentissage clavier

Tap touch, tap touch Garfield,

logiciels gratuits :

tux typing, rapid typing,

Les logiciels de dictée vocale et de retour vocal :

Dragon Naturally speaking

Sprint,

Sprint plus avec Skippy prédicteur de mots intégré

work 4

Les logiciels de correcteur d'orthographe :

Antidote 8

Les différents moyens de travailler/modifier des documents :

scanner à main :

Souris scan : souris scanner filaire

Iris scan book 3 : scanner autonome.....

Références complémentaires/ sites

GEPPE : groupement d'ergothérapeutes spécialisés en pédiatrie et troubles des apprentissages. Dans le site taper : informatique

ANFE : taper : bibliographie

Autre Méthode d'apprentissage et de maîtrise de l'outil informatique claire et interactive en ligne: « Mes dysdoigts ». Auteur :

Isabelle GIROD CHARRIERE

Protection Écran ordinateur, ondes électromagnétiques : Site NAVOTI, voire : le tapis d'ordinateur et de souris...

Exercices de dextérité des doigts : « les MUDRAS de bien être » de Gertrud Hirschi, édition le Courrier du Livre

....Toujours prêts pour l'Aventure !?!

Marie-Laure Tulasne

Ergothérapeute DE

Marie-Laure TULASNE
Ergothérapeute DE
39 rue Pasteur
78480 Verneuil sur Seine
tel : 06.79.05.75.93

mail : mlauretulasne@yahoo.fr
N° de Siret : 5040474240024
N° de SIREN : 504047424

Outil informatique et Ergothérapie
Une véritable formation pour l'enfant et l'adolescent
Une nécessité de relais à la maison et en classe

Préambule

L'apprentissage de l'ordinateur : Quelles étapes ? Quelle progression ?

1 er TEMPS : L'ordinateur en solo avec le thérapeute :

Maîtrise de l'outil :

Étape 1 : Maîtrise du clavier

Étape 2 : Maîtrise de la vitesse de frappe

Étape 3 : Maîtrise du traitement de texte

Étape 4 : Maîtriser la gestion des données, l'organisation, le rangement des données dans l'ordinateur

Étape 5 : Maîtrise des logiciels installés et des périphériques

2 ème TEMPS : L'ordinateur en lien avec les différents intervenants

I-Mise en pratique dans le milieu scolaire : Comment créer le pont ?

Dans la réalité, que représente ce pont ?

- 1- Une étape de transition
- 2- Une phase d'entraînement
- 3- Un temps de prise de repères entre l'élève et les intervenants

II-Quand l'enfant ou le jeune est-il prêt à emporter son ordinateur en classe?

-Les 5 points de repères

III-Arrivée de l'ordinateur en classe : La suite de l'entraînement

- 1 - Qui-fait-quoi-comment? Importance de l'enseignant référent et des réunions : PPS, ESS, PAI
- 2 - Des exigences progressives
- 3 - La préparation des parents et leur accompagnement : trucs-astuces
- 4- La préparation des enseignants : trucs/astuces pour être prêts!

IV-Quelle préparation administrative pour l'arrivée sécurisée de l'ordinateur dans l'établissement?

Quelques notions de bases non exhaustives sur LES LOGICIELS

Références complémentaires/ sites

Alors ??Prêts pour l'Aventure ?!!

